



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



LIVRET
D'ACCUEIL
Assistants Maternels





SOMMAIRE



CHAPITRE 1

PRESENTATION DU SIVOM VAL DE BANQUIERE

CHAPITRE 2

LES SERVICES DU PÔLE PETITE ENFANCE
SIVOM VAL DE BANQUIERE

- Le numéro Unique du Relais Petite Enfance (RPE)
- Les lieux d'accueil enfants-parents
- Les ludothèques
- Les crèches

CHAPITRE 3

QU'EST-CE QUE LE RELAIS PETITE ENFANCE ?

CHAPITRE 4

LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE

- Centraliser les demandes des familles et les besoins du jeune enfant
- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents tissent des liens sociaux
- Etre un lieu d'informations
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels

CHAPITRE 5

LES PARTENAIRES DU RELAIS PETITE ENFANCE

**Le siège du syndicat se situe à l'Hôtel
de Ville de Saint-André de la Roche:**

21 boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche

Tél : 04 92 00 50 50

Le site internet du SIVoM (rubrique "Petite enfance") et la page Facebook contiennent de nombreuses informations :

www.sivomvaldebanquiere.fr

www.facebook.com/sivomvaldebanquiere





La petite enfance est sans nul doute l'un des grands chevaux de bataille du SIVoM Val de Banquière. Les quinze communes associées mènent une politique dynamique afin de développer l'offre d'accueil sur le territoire et combler ainsi les attentes des familles.

L'équilibre entre accueil collectif et individuel est essentiel : il reflète la diversité de l'offre et surtout, permet aux parents de choisir la solution la mieux adaptée à leurs besoins. C'est pour cela que le SIVoM, grâce au Relais Petite Enfance, vous propose de nombreux services et actions conçus spécialement à votre attention. Ce livret vous permettra, entre autres, d'en prendre connaissance.

N'oublions pas que c'est dans un climat d'échange et de confiance que naissent les plus beaux projets. Le Relais est là pour vous écouter, vous apporter son soutien si besoin, et partager, avec vous et les enfants que vous accueillez, des moments de convivialité.



« Assistants Maternels,
Je vous remercie pour votre investissement et
la qualité de votre travail. »

Jean-Jacques Carlin
Président du SIVoM Val de Banquière



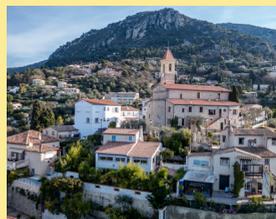
Le SIVom Val de Banquière associe 15 communes sur son Territoire



Aspremont



Bonson



Castagniers



Châteuneuf-Villevielle



Colomars



Drap



Duranus



Falicon



La Roquette-sur-Var



La Trinité



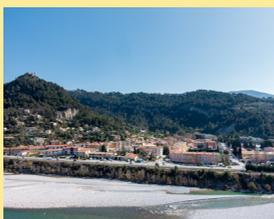
Levens



Saint-André de la Roche



Saint-Blaise



Saint-Martin-du-Var



Tourrette-Levens

CHAPITRE 1

Présentation du SIVoM Val de Banquière

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ GESTIONNAIRE DU RELAIS PETITE ENFANCE

L'objectif du SIVoM en matière de Petite Enfance est de satisfaire les parents quant à la qualité d'accueil en crèches et à domicile. Pour ce faire, le syndicat met en place de nombreuses actions pour les familles, les enfants, et pour vous, professionnels de la Petite Enfance.

QU'EST-CE QU'UN SIVoM ?

Le sigle "SIVoM" veut dire "Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple". Cela signifie que le syndicat associe plusieurs communes et qu'il se distingue par la diversité de ses compétences (petite enfance, environnement, travaux ...) En s'associant, les communes peuvent réaliser leurs projets.

LE SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

Le SIVoM Val de Banquière a été créé en 1994, regroupant Saint-André de la Roche et Falicon. Aujourd'hui, ce sont quinze communes situées aux portes de Nice et dans le Moyen-pays qui font partie du SIVoM Val de Banquière : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevielle, Colomars, Drap, Duranus, Falicon, La Roquette-sur-Var, La Trinité, Levens, Saint-André de la Roche, Saint-Martin-du-Var, Saint-Blaise et Tourrette-Levens.

QUELQUES CHIFFRES ...

Le SIVoM Val de Banquière compte 46 555 habitants sur son territoire. Il emploie en moyenne 450 agents.

ENSEMBLE, CES COMMUNES couvrent 7 domaines :

- **Petite Enfance** : Relais Petite Enfance, 10 crèches, 2 ludothèques, 5 lieux d'accueil enfants-parents
- **Enfance / Jeunesse** : accueils de loisirs, périscolaires, séjours...
- **Activités sportives** : sports de loisirs, sport santé...
- **Social** : aide à domicile, portage de repas, menus travaux, ateliers et rencontres santé, transport individualisé...
- **Formation** : assistants maternels, aidants familiaux...
- **Environnement** : lutte contre la leishmaniose, lutte contre le moustique tigre, actions pour la sécurité...
- **Marché / Travaux** : réalisation de travaux pour le compte des communes adhérentes, groupement de commandes...

CHAPITRE 2

Les services du Pôle Petite Enfance SIVOM Val de Banquière

LE SERVICE INFO DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE): le Numéro Unique 04.92.00.50.53

Afin de faciliter les démarches des parents, le SIVoM Val de Banquière a mis en place le "Service Info Petite Enfance" : ainsi, les familles qui souhaitent recevoir des renseignements sur les modes et lieux d'accueil existants sur le territoire (crèches, accueil à domicile, LAEP, ludothèques) composent un seul numéro de téléphone.



Les animatrices du Relais renseignent les familles et les orientent dans leurs recherches. Ce numéro unique permet de donner la même information à tous les parents, toujours dans un souci de neutralité et d'équité. De plus, toutes les informations sont regroupées en un seul endroit, c'est plus pratique !

Des réunions collectives d'informations «Devenir parents» sont organisées afin de présenter l'ensemble des offres de modes d'accueil du SIVoM, les prestations de la CAF, le réseau parentalité du SIVoM, et les services de PMI.



LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le SIVOM Val de Banquière a mis en place cinq lieux d'accueil enfants-parents :

- **Les Petits Gressins à Castagniers**
Tél : 04.93.08.35.09
- **Poussière d'étoiles à La Trinite**
Tél : 04.93.01.65.86
- **À l'Unisson à Tourrette-Levens**
Tél : 04.92.14.84.10
- **Bulle Paren'thé à Saint-André de la Roche**
Tél : 04.97.00.07.40
- **LAEP à Saint-Martin**
Tél : 04.92.08.08.60

Qu'est-ce qu'un LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) ?

Il s'agit d'un espace de rencontre où les enfants accompagnés de leur(s) parent(s) partagent un moment d'échanges et de jeu. Cet espace est un lieu de parole gratuit, anonyme et confidentiel.

Pourquoi venir au LAEP ?

- Pour discuter avec les autres adultes concernant des questions liées à l'enfant
- Pour jouer, partager un moment avec votre enfant, d'autres parents, d'autres enfants et les accueillants
- Pour créer du lien
- Pour s'éveiller, expérimenter et découvrir ensemble
- Pour vous laisser le plaisir d'observer votre enfant évoluer au sein du groupe

LES LUDOTHÈQUES

Les ludothèques sont des espaces conviviaux dédiés au jeu sous toutes ses formes. Adaptés aux enfants jusqu'à 6 ans.

L'accès est libre et gratuit.



Saint-André de la Roche

Tous les mercredis de 9h à 12h
33 boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche
Dans les locaux de la crèche
Tel : 04 92 00 07 42
Mail : ludosa@svdb.fr

Tourrette-Levens

Tous les mercredis de
14h30 à 17h30
71 Chemin Saint Sébastien
06690 Tourrette-Levens
Dans les locaux de la crèche
Tel : 04 92 14 84 15
Mail : ludotl@svdb.fr

LES CRÈCHES

Le Pôle Petite Enfance du SIVoM gère le réseau de crèches. Les crèches et le Relais travaillent conjointement ; il est important de les connaître.

Poussins Câlins

Aspremont 12 places
Tél: 04.93.01.65.86

La Ritournelle

Levens 30 places
Tél: 04.93.85.11.34

La Barboteuse

Castagniers 23 places
Tél: 04.93.08.35.09

La Grenouillère

Saint-André de la Roche 45 places
Tél: 04.97.00.07.40

Les Pt'its Bouts

Colomars 25 places
Tél: 04.92.15.11.21

L'Oustalet

Saint-Martin-du-Var 42 places
Tél: 04.92.08.08.60

Li Calinous

La Trinité 45 places
Tél: 04.93.54.31.55

Le Jardin de l'Oustalet

Saint-Martin-du-Var 15 places
Tél: 06.08.25.24.53

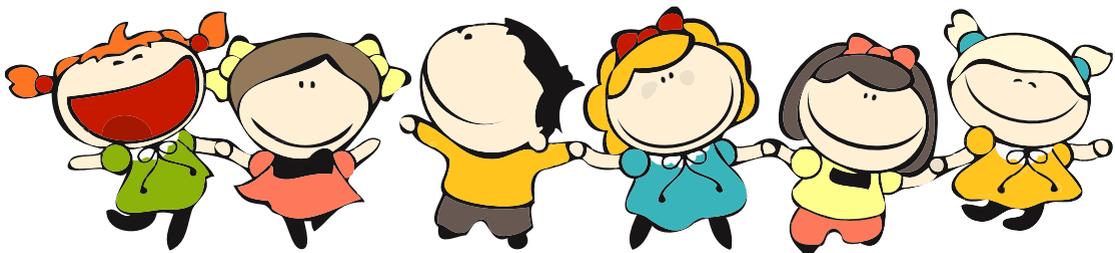
La Formigua

Drap 40 places
Tél: 04.92 00 71 10

La Crèche de Tourrette-Levens

32 places
Tél: 04.92.14.84.10

Les neuf crèches collectives et le Jardin d'Enfant proposent 309 places d'accueil. Parallèlement, vous êtes 120 assistants maternels agréés à résider sur le territoire, représentant plus de 350 places d'accueil.



CHAPITRE 3

QU'EST-CE QUE LE RELAIS PETITE ENFANCE ?

Grâce au Relais Petite Enfance vous participez, vous aussi, à la dynamique du Service Petite Enfance ! En effet, le Relais a spécialement été créé pour les familles et tous les assistants maternels agréés du territoire. Il est important de le connaître car il propose de nombreuses prestations.

LE RELAIS : PRESENTATION

Le Relais est sans nul doute le contact à retenir : non seulement il répond à toutes vos questions d'ordre professionnel, mais en plus, il organise de nombreux temps d'animation gratuits pour les enfants que vous accueillez. N'hésitez pas à le solliciter !

Le personnel du Relais Assistants Maternels

Six agents ayant des parcours et des expériences professionnels différents, travaillent au Relais. Les animatrices s'avèrent être un appui précieux pour les familles du territoire mais également pour vous, qui souhaitez échanger sur votre profession et participer aux matinées proposées.

En effet, en contact permanent avec les associations, la Caisse d'Allocations Familiales, la protection Maternelle Infantile (PMI), les crèches, les animatrices du Relais savent être à l'écoute et surtout, apporter des réponses à vos questions.

Des entretiens individuels peuvent être réalisés à votre demande (04 92 00 50 53)

Les missions des agents du Relais sont :

- **Animer des ateliers** où les assistants maternels et les enfants se rencontrent, échangent et jouent ensemble. Ce sont les "Matinées du Relais".
- **Mettre en relation** parents et assistants maternels agréés. Par exemple, si une famille cherche un assistant maternel, les animatrices du Relais Petite Enfance pourront lui proposer une liste de professionnels disponibles.
- **Soutenir** les parents et les assistants maternels dans leurs démarches administratives (contractualisation employeur-employé).
- **Accompagner** la formation professionnelle des assistants maternels.
- **Favoriser** l'épanouissement des enfants et assurer un rôle d'observation de façon à prévenir toute difficulté.



CHAPITRE 4

Les missions du Relais Petite Enfance

Tout au long de l'année, le Relais mène de nombreuses actions afin d'atteindre quatre grands objectifs fixés par la CAF :

1. centraliser les demandes des familles et les besoins du jeune enfant
2. animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, parents et enfants se rencontrent
3. être un lieu d'informations
4. contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel

1 - CENTRALISER LES DEMANDES DES FAMILLES ET LES BESOINS DU JEUNE ENFANT

Le Relais Petite Enfance est le service qui centralise toutes les demandes et les besoins d'accueil du jeune enfant.

Cette place axiale permet d'analyser les besoins des familles du territoire et d'être force de propositions en terme de développement de structures collectives ou d'accueil individuel.

La responsable du Relais participe régulièrement à des réunions de travail avec les directrices de crèches et le responsable du Pôle Petite Enfance du SIVoM. Ces réunions permettent de mettre en place des projets, d'échanger des informations relatives à la Petite Enfance ou encore d'élaborer les listes d'attentes pour trouver des solutions d'accueil adaptées pour les familles.

Le Relais travaille en partenariat avec la PMI (lieu ressource), qui par ailleurs est également l'institution qui suit votre agrément.

Les animatrices du Relais mettent en place des temps d'éveil et de découverte en s'appuyant sur les principes de la charte nationale d'Accueil du Jeune Enfant.



2- ANIMER UN LIEU OÙ PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL A DOMICILE, ENFANTS ET PARENTS TISSENT DES LIENS SOCIAUX

a. « Les Matinées du Relais »

Le Relais du SIVOM Val de Banquière est **un relais itinérant**, c'est-à-dire que les animatrices se déplacent dans les communes afin de vous rencontrer, et ce, tout au long de la semaine.

Le principe est simple : vous accompagnez les enfants que vous accueillez pour participer à des activités d'éveil avec les autres enfants et assistants maternels du territoire. **Une bonne manière de créer du lien, faire de nouvelles rencontres et préparer les enfants en douceur à la vie en collectivité !**



A SAVOIR
TOUTES LES ANIMATIONS
PROPOSÉES PAR LE RELAIS SONT
GRATUITES.

Tous les assistants maternels, les assistants familiaux et les gardes à domicile agréés du territoire sont les bienvenus !

POURQUOI PARTICIPER AUX MATINEES ?

Votre participation à ces temps d'animation est basée sur le volontariat. Les « **Matinées du Relais** » permettent :

• Aux enfants :

- de rencontrer et d'échanger avec d'autres enfants
- de privilégier l'activité autonome
- d'enrichir et d'éveiller leur curiosité
- de se préparer en douceur à la collectivité

• Aux parents :

- de rencontrer et d'échanger avec les professionnels de la Petite Enfance, dans un lieu d'écoute et de ressources
- de savoir que leur assistant maternel n'est pas isolé
- de valoriser la professionnalisation de leur assistant maternel

• À vous :

- de vous enrichir des pratiques des autres participants
- d'observer et de prendre conscience des besoins de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement
- d'échanger autour des éventuelles difficultés rencontrées au quotidien, prendre ainsi du recul et chercher ensemble des pistes de réflexion
- de trouver un soutien "humain", éducatif et administratif
- d'accompagner l'enfant
- d'emprunter de la documentation pour s'informer
- de valoriser votre profession et vos compétences
- de rencontrer la psychologue petite enfance

LES MODALITES D'ORGANISATION

Afin de réguler la pratique et le bon déroulement des temps d'animation, un règlement de fonctionnement est mis en place. Lors de votre première participation, il vous sera demandé d'en prendre connaissance et de le signer.

La participation aux Matinées du Relais est soumise à l'autorisation écrite et signée des parents employeurs.

b. Des animations et actions particulières

Spécialement mises en place pour vous, ces animations ont lieu dans les locaux municipaux, les crèches, les ludothèques et les médiathèques :

• La baby gym



En partenariat avec le service des sports du SIVOM, le Relais vous propose d'accompagner les enfants dans la découverte de leur corps à travers la pratique du "sport". Au programme : bouger et s'amuser !

Les parents peuvent y participer en s'inscrivant auprès du Relais Petite Enfance.

• La ludomobile

Le Relais Petite Enfance a mis en place une ludothèque itinérante, "la ludomobile" ! Le principe est simple : pouvoir emprunter gratuitement les jouets qui vous intéressent (jeux de manipulation, d'assemblages, de motricité, de mise en scène...) Les animatrices vous renseignent par rapport à l'âge de l'enfant et cela vous permettra de renouveler votre matériel ou de l'adapter. **De la documentation professionnelle est maintenant mise à disposition. Pour de plus amples renseignements sur la ludomobile, n'hésitez pas à contacter le Relais.**

• Les passerelles «écoles»

Le Relais organise aussi "des passerelles" avec les écoles maternelles afin que les futurs petits écoliers puissent découvrir à travers un livret, leur future école et les différents espaces qui la composent.



• Petites Parenthèses

Accompagnement à la fonction parentale

Autour d'un projet intercommunal regroupant l'ensemble des modes d'accueil du territoire, des ateliers thématiques sont animés avec des intervenants extérieurs. Puis, au printemps, les enfants, les parents, les assistants maternels et toutes les crèches du territoire se réunissent lors d'une matinée spéciale, dans l'une des communes du SIVoM, afin de clôturer ces ateliers et **partager ensemble le travail accompli pendant l'année.**

3 - ÊTRE UN LIEU D'INFORMATIONS

(ACCÈS AUX DROITS ET DEVOIRS POUR LES PARENTS,
LES PROFESSIONNELS OU LES CANDIDATS À L'AGRÈMENT).

a. Des informations complètes sur la Petite Enfance

Les animatrices du Relais Petite Enfance tiennent des permanences afin d'assurer l'accueil des personnes et répondre à toutes leurs interrogations relatives à la petite enfance :

- **Par téléphone** : via le Numéro Unique Petite Enfance
04.92.00.50.53
- **Par mail** : rpe@svdb.fr
- **Lors des réunions collectives «Devenir Parents»** (voir page 6)
- **Lors de rendez-vous individuels** : soit à nos bureaux à St-André de la Roche, soit à Saint-Martin du Var, pour les familles ne pouvant pas se déplacer (rendez-vous de proximité)
- **En consultant des documents** : le Relais met à votre disposition de nombreuses documentations, notamment sur les modes et lieux d'accueil présents sur le territoire du SIVoM, le Service Info Petite Enfance, le travail de la psychologue Petite Enfance, le fonctionnement du Relais, etc.

Le Relais est un lien entre les familles et vous : il connaît vos besoins, ceux des parents et peut ainsi vous mettre en relation.

b. La mise en relation de l'offre et de la demande

- Le Relais est l'interlocuteur idéal des parents à la recherche d'un mode d'accueil. En effet, les animatrices renseignent les familles aussi bien sur les assistants maternels, les crèches, les ludothèques et les LAEP.

- Les animatrices du Relais connaissent vos disponibilités et les besoins des familles : elles peuvent donc proposer aux parents une liste d'assistants maternels correspondant à leurs besoins, (ex : horaires atypiques, localisation géographique, accueil des enfants aux besoins spécifiques).

Ainsi, si vous transmettez régulièrement vos disponibilités au Relais, celui-ci pourra renseigner au mieux les familles.

c) Un accompagnement des fonctions employeur / employé

Être assistant maternel privé, c'est aussi savoir établir des contrats de travail, connaître la législation... Ce n'est pas toujours simple, y compris pour les parents qui vont vous employer.

Le Relais est là pour vous apporter son aide !

- Les animatrices du Relais vous épaulent dans toutes vos démarches administratives et vous orientent vers le bon interlocuteur lorsque vous avez des demandes spécifiques (direction du travail, associations, Pôle Emploi et autres partenaires institutionnels...).

- Le Relais simplifie les démarches administratives des familles en leur distribuant "un kit d'information". Celui-ci contient des fiches pratiques qui expliquent toute la procédure de recrutement et donnent des conseils, un exemplaire de contrat de travail, un contrat d'accueil entre l'assistant maternel et les parents, des autorisations à remplir (pour les photos par exemple)...

4- CONTRIBUER A LA PROFESSIONNALISATION DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Une fois, votre formation initiale faite, il est important de pouvoir continuer à acquérir des compétences professionnelles tout au long de votre carrière. Le Relais vous propose :

a) Des matinées professionnalisantes et d'échanges

Échanger autour de vos pratiques permet de rencontrer d'autres professionnels de la Petite Enfance, de trouver des solutions à vos éventuelles difficultés ou encore d'acquérir de nouvelles connaissances. Les animatrices du Relais tiennent à votre disposition de la documentation et sont à votre écoute. Ces temps de professionnalisation peuvent le faire en partenariat avec les centres PMI, en fonction des thématiques abordées.

b) Le centre de formation du SIVOM : Inter'Val formation

Depuis 2012, les assistants maternels du territoire ont la possibilité de se former auprès du centre de formation Inter'Val du SIVOM Val de Banquière.



Les formations proposées sont :

Le samedi, le centre de formation vous accueille à La Trinité ou à St-Martin-du-Var. Cette formule vous permet de vous former sans effet sur l'accueil des enfants dont vous avez habituellement la charge.

- Exemples :**
- **Secourisme**
 - **VAE / CAP / AEPE**
 - **Droits et devoirs**
 - **Développement de l'enfant**



Inter'Val Formation
Résidence «Le Vert Passage»
9 Place Pasteur, 06340 La Trinité
Tel : 04 92 00 10 57
Email : interval.formation@svdb.fr
www. interval-formation.fr

c) La psychologue Petite Enfance

Aurièle Madonna, psychologue Petite Enfance, est là pour vous soutenir et vous accompagner dans votre travail auprès des enfants. En effet, Aurièle est présente lors des temps d'animation 1 fois par trimestre.

N'hésitez pas à la contacter en cas de besoin au : 06 08 74 04 97

d) Des outils à l'exercice de votre métier :

- Guide pour un engagement de confiance
- Livret d'accueil du Jeune Enfant
- Cahier de santé
- Documents relatifs à la contractualisation
- Livret de formations
- Le site Internet www.interval-formation.fr
- La newsletter <https://interval-formation.fr/newsletter>

Inter'Val Formation :
Un Espace d'évolution
professionnelle

Expert des métiers des services à la personne et du secteur de la petite enfance. Inter'Val Formation est un acteur majeur de la formation professionnelle dans le département des Alpes Maritimes.

Retrouvez l'offre de formation complète dans le livret

Vous recherchez une formation ?

CHAPITRE 5

Les partenaires du Relais

Secteur du public ou du privé, l'objectif du SIVOM est le même : favoriser la qualité d'accueil.

a) La Protection Maternelle Infantile (PMI) :

Le Relais du SIVOM Val de Banquière travaille en étroite collaboration avec les services de la PMI : PMI de Saint-André de la Roche et PMI des Vallées.

En effet, notre objectif commun est la qualité de l'accueil du jeune enfant. Ce partenariat est un atout pour les assistants maternels, qui bénéficient d'un accompagnement professionnel complet et en toute transparence. Les compétences de chacun permettent de rassurer les parents quant au mode d'accueil à domicile.

b) La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

C'est le partenaire privilégié du SIVOM Val de Banquière.

La CAF accompagne le SIVOM dans le développement de projets, d'analyses de données et contribue au soutien financier.

c) Pôle Emploi :

La profession d'assistant maternel est un « état » d'emploi précaire. C'est pour cette raison que le Relais et Pôle Emploi travaillent ensemble afin d'améliorer et d'accompagner les situations fragiles.

d) Les associations : UFNAFAAM, RIAMNP 06 et la FEPEM

Ces associations viennent en aide aux assistants maternels et aux parents dans la relation employé-employeur.

Le Relais peut orienter ces publics vers l'une d'entre elles ou faire appel à leurs connaissances dans des situations particulières.



Relais Petite Enfance

2 rue du Ghet
Saint-André de la Roche

Horaires du RPE :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h

Tél. 04.92.00.50.53
Mail : rpe@svdub.fr

<http://www.sivomvaldebanquiere.fr>
Rubrique : petite-enfance

